

A Plélan le Grand, le 26 octobre 2020

Destinataires :  
**Familles et proches des résidents**

**Objet : Informations relatives aux mesures prises pour les visites et pour les sorties face au COVID19**

Madame, Monsieur,

Depuis le 16 octobre dernier, les visites sont organisées sur rendez-vous au vu du contexte sanitaire dégradé. Or, la situation sur le département d'Ille et Vilaine n'évolue pas favorablement. En effet, les restrictions sont de plus en plus importantes : couvre-feu de 21h00 à 6h00 depuis le 24 octobre et ce pour une durée de six semaines.

Les médecins du secteur sont très inquiets pour leurs patients qui vivent en EHPAD car ils connaissent leur vulnérabilité face à ce virus ; ils nous recommandent de rester vigilants ces prochaines semaines compte-tenu de la circulation active du virus Covid-19 sur le territoire.

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé nous a apporté de nouvelles directives concernant l'organisation des visites. Désormais, les visites se dérouleront de la manière suivante :

- Lieu : Espace dédié qui vous sera communiqué lors de votre prise de rendez-vous : nous mettrons à votre disposition deux espaces dédiés afin de permettre davantage de visites par jour.
- Durée : 45 minutes
- Nombre de visiteurs : 2 visiteurs maximum avec le port du masque chirurgical obligatoire tout au long de la visite.
- Fréquence : minimum 1 fois tous les 15 jours selon les possibilités.
- Créneaux disponibles tous les jours de la semaine : 10h30/ 11h30/ 14h00 /15h00 / 16h00 / 17h00.

Nous vous informons également que les sorties à l'extérieur sont suspendues : seules les sorties pour le suivi médical restent autorisées.

Ces dispositions seront mises en place à compter du mardi 27 octobre 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Bien conscients que ces nouvelles mesures sont une nouvelle fois difficiles à vivre pour les résidents et pour les familles, cette organisation sera réévaluée par l'équipe encadrante très régulièrement afin de l'assouplir progressivement en fonction de l'évolution de la situation au sein de l'établissement et sur notre territoire.

Nous nous devons d'assurer la protection collective des résidents, c'est pourquoi nous tenons également à vous sensibiliser sur l'importance de nous prévenir rapidement si vous êtes testés positifs pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires en interne (isolement de la personne susceptible d'être cas contact).

Enfin, je vous remercie de bien vouloir transmettre ces informations à toutes les personnes susceptibles de rendre visite aux résidents (petits-enfants, amis, voisins...). Tous ensemble, nous devons être mobilisés et sensibilisés afin de faire face à cette deuxième vague de l'épidémie.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Marina MALARD**  
**Directrice**

*Association Villa St Joseph*

12, rue St Joseph B.P 00011 35380 Plélan le Grand

☎ : 02.99.61.81.05 📠 : 02.99.61.81.08

E-mail : [accueil@ehpad-villa-st-joseph.fr](mailto:accueil@ehpad-villa-st-joseph.fr)